



Le printemps est là !

Votre agenda d'avril

- 03** École St Charles Loto
FRL Randonnée
- 04** Mairie Conseil municipal
- 06** Médiathèque Atelier d'écriture
Mairie Réunion jumelage
- 09** Nomades Théâtre « Stallone »
- 10** Mairie Élections
Paroisse Messe des Rameaux
Blanche Fleur Vide-grenier / brocante
- 12** Mairie Inauguration du marché
- 13** La Strada Film « Trois fois rien »
- 15** Paroisse Chemin de croix
Vendredi Saint
- 17** Ban des Arts Concert
Paroisse Messe de Pâques
- 22** La Strada Film « En corps »
Médiathèque Atelier ludique
- 23** Comité des Fêtes Représentation théâtrale
- 24** Mairie Élections
- 25** Médiathèque Club BDécouvreurs
- 27** Médiathèque Marché aux histoires
- 30** Médiathèque Fête vos jeux

A retrouver ce mois-ci

LA FUTURE PLACE

PAGE 3

NOUVELLE APPLICATION

PAGE 7

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

PAGE 12

ÉDITO

Lorsqu'on évoque le printemps, on pense au renouveau, à la plénitude, à la nature qui se réveille.

Mais, en ce début avril, comment ne pas avoir aussi une pensée particulière pour le peuple Ukrainien qui vit des heures sombres de son histoire. Vous avez été nombreux à participer à l'élan de solidarité sur notre territoire en amenant des dons matériels à la salle Anfos Tavan. Des femmes et des enfants Ukrainiens désemparés sont déjà arrivés en Vaucluse. Des solutions de logement leur ont été trouvées mais la municipalité n'a pas été encore sollicitée pour leur faire bénéficier des habitations mises à disposition par des Castelnovins et par la commune.

Une fois de plus vous avez été très réactifs face à cette urgence et nous tenons à vous en remercier grandement. Dans ces moments si terribles qui plongent un peuple dans le plus grand désarroi malgré sa force de résistance, et qui suscitent l'indignation et l'inquiétude, savoir pouvoir compter sur la générosité, la bienveillance et la cohésion d'un grand nombre d'habitants est important pour tous.

Pour notre village, le printemps annonce le retour des événements qui rythment habituellement cette saison. Dans ce magazine vous découvrirez tout ce que les associations ont programmé pour vous mais aussi toute l'actualité qui a trait à votre quotidien.

En effet, ce numéro regorge d'informations nouvelles. Vous y découvrirez le nom de la nouvelle place, l'organisation qui sera mise en œuvre pour l'agence postale communale, l'ouverture de nouveaux bureaux de vote, le nouveau mode de retrait pour les sacs jaunes, Le lancement d'une nouvelle application, l'installation d'une borne de 2 recharges pour les véhicules électriques, la création d'une maison de santé pluridisciplinaire et bien d'autres infos encore.

L'arrivée du mois d'avril annonce aussi le retour du marché des producteurs qui, cette année, retrouve le plateau de Campbeau pour plus de convivialité. Il accueillera une douzaine de producteurs, le syndicat des vignerons du territoire, un glacier/pâtissier et des Food trucks.

La vocation première d'un marché de producteurs est de vous proposer des produits frais et de saison locaux. C'est aussi une très bonne manière de soutenir nos agriculteurs. Mais nous voulons également que ce marché soit synonyme de retrouvailles entre les habitants, de moments de partage, de détente et qu'il puisse devenir un moment festif pour le plus grand nombre. Bref nous souhaitons que ce marché devienne l'événement hebdomadaire que vous n'avez pas envie de manquer. La chambre d'agriculture, les producteurs, les vignerons, les autres exposants ainsi que la municipalité mettent tout en œuvre depuis plusieurs semaines pour que cela se réalise. Nous vous espérons nombreux à venir passer un moment agréable sous les pins dès le 5 avril et vous attendons pour inaugurer ce marché en musique, grâce à des élèves du foyer rural, le 12 Avril.

Assez parlé, nous vous laissons découvrir dans le détail toutes ces informations dans les pages de ce magazine.

Bonne lecture et bon printemps à tous



Marielle Fabre
Maire adjointe



Sommaire

Citoyenneté et vie municipale	page 3	Associations	page 16
Zoom sur ... Hydroconseil	page 8	Présentation MSP	page 19
Communauté de Communes	page 9	Histoire et traditions	page 21
Culture	page 10	Compte-rendu des conseils municipaux	page 22
Gadagne et Vous	page 12	Etat civil & numéros utiles	page 24
Ecologie & Environnement	page 14		

UN NOUVEAU NOM POUR LA FUTURE PLACE

Comme nous vous en avons informés précédemment, la municipalité a lancé une réflexion en fin d'année dernière avec les élus et les citoyens membres de commissions extra municipales au sujet du nom de la nouvelle place.

Dans le bulletin municipal de janvier, nous vous avons proposé 4 noms pour cette nouvelle place afin de recueillir des avis et nous permettre de faire notre choix.

112 personnes ont participé (c'est peu, il faut l'avouer) et 2 propositions ont eu peu de succès : " Place des Primadié " et " Place des Arcades ".

Les noms "Place de la Poste" et " Place des Félibres " sont ressortis en tête. En ajoutant les 23 voix des élus du conseil municipal pour leur choix de «coeur», c'est le nom « Place des Félibres » qui l'a emporté.

Mais, et il y a souvent un mais...

L'aventure serait trop simple si elle s'arrêtait là...

Le service postal nous indique aujourd'hui qu'il y a d'ores et déjà trop d'adresses comportant " Félibres " sur le village et que cela provoque régulièrement des erreurs de distribution de courrier.

Nous avons donc dû revoir notre copie tout en restant proche du résultat souhaité par la majorité.

C'est pourquoi la nouvelle place s'appellera "Place du Félibrige "

Petit rappel historique sur "Le Félibrige"

Au XIX^e siècle, le village connaîtra une de ses heures de gloire avec la fondation du Félibrige. C'est en effet en ses murs qu'est né, le 21 mai 1854, ce mouvement littéraire qui s'est donné pour ambition de protéger, maintenir et exalter la langue, la culture, la civilisation et l'identité des terres d'Oc.

Aujourd'hui encore, Châteauneuf de Gadagne se glorifie d'être le berceau du Félibrige. C'est au château de Fontségugne que Frédéric Mistral et six autres poètes (Roumanille, Aubanel, Tavan, Brunet, Mathieu et P. Giéra, leur hôte), vont créer le mouvement félibréen. Le nom de Félibrige fut proposé par Mistral tel qu'il l'avait entendu citer dans un vieux cantique où il était question des sept félibres de la loi. Les poètes y virent le vocable Fe (foi) et Libre (liberté) et l'adoptèrent.



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA POPULATION

Avec l'avancée des travaux de la Place du Félibrige, qui laisse entrevoir l'arrivée des nouveaux commerces pour la fin de l'année, il était opportun de lancer la transformation de notre bureau de poste en Agence Postale Communale afin d'améliorer le service aux habitants.

Des horaires d'ouverture plus adaptés

Cette transformation, dont le principe avait été validé par le Conseil Municipal en mai 2018, nous permettra de choisir les horaires d'ouverture, et donc de proposer des créneaux variés et plus adaptés aux différents modes de vie des habitants (voir ci-dessous) : retour de l'ouverture du samedi matin qui avait été la principale revendication auprès de la Poste en 2016, ouverture le mercredi après-midi sur des horaires proches de ceux des commerces voisins, et ouverture jusqu'à 12h30 ou 13h selon les jours.

Plus de services

Le passage en Agence Postale Communale sera aussi l'opportunité de diversifier les services rendus aux usagers. Si les opérations postales seront un peu réduites par rapport à un bureau de Poste de plein exercice, nous ajouterons un point Tourisme, grâce à un partenariat très apprécié avec l'office de tourisme intercommunal. Et comme la personne à l'accueil sera employée par la commune, elle sera à même d'apporter des services de base (sacs jaunes, dépliants, formulaires...), de répondre aux questions sur la vie municipale et d'orienter vers les services compétents sur les sujets plus techniques.

Notre objectif est d'ouvrir cette Agence Postale Communale au 1^{er} juin. Le recrutement est en cours (voir annonce page suivante) et nous espérons trouver une personne motivée et compétente pour cette date.

**Les horaires d'ouverture au public retenus sont les suivants : mardi - jeudi - vendredi - samedi : 8h30-12h30
Mercredi : 8h30-13h et 15h-18h30.**



POSTES À POURVOIR



- 1** La Commune de Châteauneuf de Gadagne recrute un/e agent des interventions techniques polyvalent sous contrat Parcours Emploi Compétences (Emploi aidé) de 35h/ semaine.

L'agent sera chargé/e principalement de

- L'entretien des bâtiments communaux en intérieur et en extérieur : maçonnerie, réparations diverses plomberie, électricité, menuiserie, peinture et petits aménagements, soudage, meulage
- L'entretien des voiries (enrobage, entretien chaussée, réparation et aménagement domaine public, ramassage feuilles et végétaux, fauchage, défrichage et désherbage)
- L'entretien des réseaux (curage des fossés et dératissage du pluvial, interventions suite à intempéries)
- Le nettoyage (collecte des encombrants, manipulation de déchets divers – dépôt à la déchetterie du Thor)

Profil demandé

- Personne de moins de 26 ans ELIGIBLE AU P.E.C.
- Polyvalence, Travail en équipe, Relations avec les usagers
- Expériences souhaitées
- Permis de conduire indispensable

POSTE A POURVOIR AU 15 MAI 2022

Adresser une lettre de motivation + curriculum vitae avant le 22 avril 2022 à :
Mairie - Monsieur le Maire
1, place de la Pastiche
84470 Châteauneuf de Gadagne
ou par mail : contact@chateauneufdegadagne.com



EMPLOI SAISONNIER

- 3** La commune recherche pour le site de la Chapelle un/e agent saisonnier à temps complet (35 h par semaine) du 1^{er} mai au 31 octobre 2022 inclus.

Tâches principales : préparation des repas et entretien des locaux. Rémunération par référence au SMIC (avec congés payés et prime de fin d'année).

- 2** La Commune de Châteauneuf de Gadagne recrute un/e un agent pour l'agence postale communale et le point tourisme sur emploi de 25h/semaine

L'agent sera chargé/e principalement d'accueillir le public et d'assurer

- Les missions de l'Agence Postale Communale en lien avec les services de la Poste (affranchissement, courriers, lettres et colis, retraits d'espèces et mandats)
- Les missions du Point Tourisme en lien avec les services de l'Office de Tourisme Intercommunal (accueil, information et promotion des richesses et produits du territoire, information sur les séjours, activités et festivités)
- Des missions d'information communale (réponses aux administrés, mises en contact, distribution de livrets d'information et sacs jaunes)

Profil demandé

Liste complète accessible sur le site internet de la commune mais en particulier :

- Amabilité, bon relationnel, autonomie, rigueur et discrétion
- Parler anglais
- Disposer d'aisance avec les outils informatiques et numériques
- Savoir gérer une trésorerie et des procédures avec rigueur
- Etre disponible les samedis matins et pendant la période estivale

POSTE A POURVOIR AU 1^{er} JUIN 2022

Adresser une lettre de motivation + curriculum vitae avant le 22 avril 2022 à :
Mairie - Monsieur le Maire
1, place de la Pastiche
84470 Châteauneuf de Gadagne
ou par mail : contact@chateauneufdegadagne.com

POSTE A POURVOIR AU 1^{er} MAI 2022

Adresser une lettre de motivation + curriculum vitae avant le 21 avril 2022 à :
Site de la Chapelle, 1462 avenue Voltaire Garcin
84470 Châteauneuf de Gadagne
ou par mail à chapelle.hebergement@gmail.com

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Comme vous le savez, les prochaines élections présidentielles se tiendront les dimanches 10 et 24 avril prochains. A cette occasion, de nouveaux aménagements des bureaux de vote sont prévus.

De nouveaux bureaux de vote

Avec l'augmentation de la population, les votants sont dorénavant répartis sur 4 bureaux, et les lieux de votes sont donc différents :

- Bureaux 1 et 2 à la salle Anfos Tavan
- Bureaux 3 et 4 au groupe scolaire P. Goujon (nouveau)

Le bureau 3 est situé dans les locaux de l'école maternelle et le bureau 4 dans ceux de l'école élémentaire.

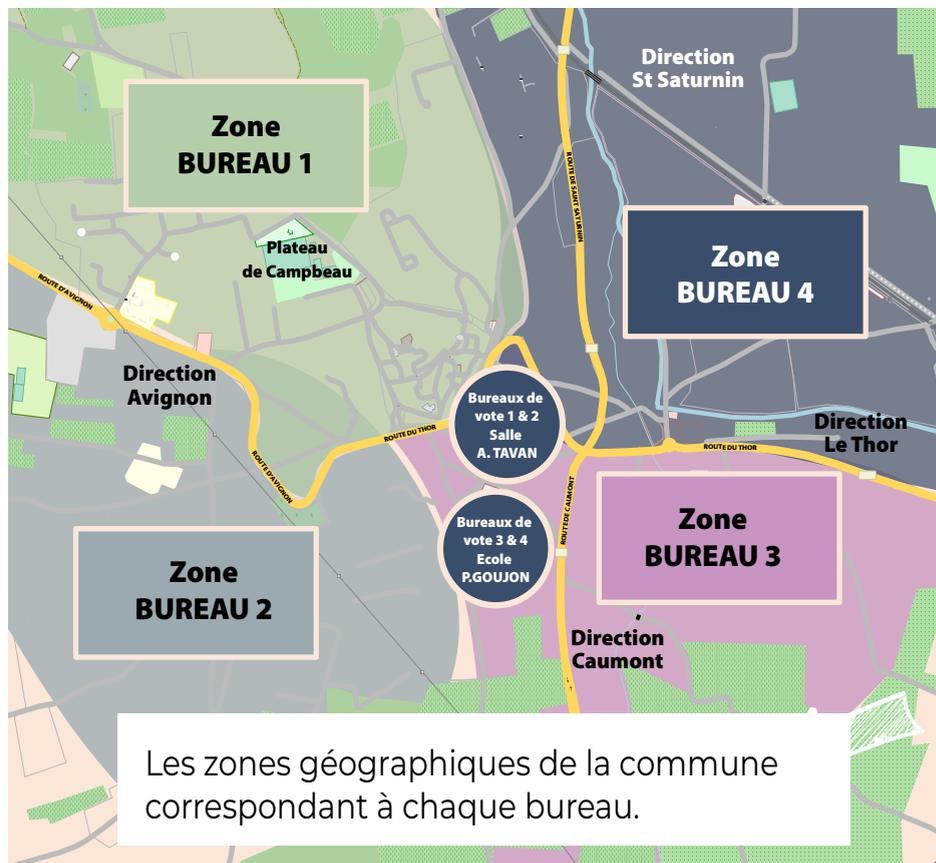
Pour vous guider, un fléchage d'accès précis sera mis en place au départ du parking du groupe scolaire.

Avec ce nouveau découpage en 4 zones, votre bureau d'affectation ne sera peut-être plus le même que par le passé. Votre nouveau bureau est précisé sur la nouvelle carte électorale que vous avez du recevoir courant mars.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Horaires : les 4 bureaux seront ouverts de 8h à 19h .

Pour voter : ne pas oublier de vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité, obligatoire pour valider votre vote et de votre carte d'électeur.



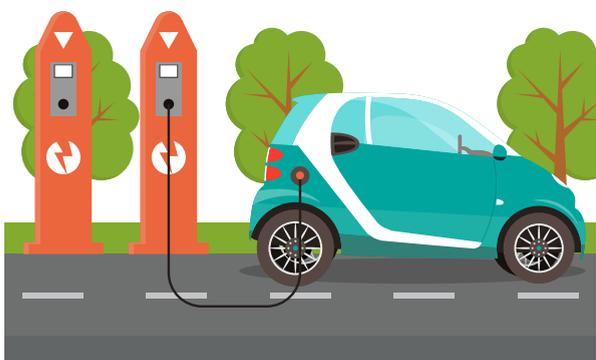
Les zones géographiques de la commune correspondant à chaque bureau.

BORNES DE RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un boîtier de deux bornes de recharge pour véhicules électriques est opérationnel sur le parking du groupe scolaire Pierre Goujon depuis le 16 mars.

Deux options de paiement possibles :

- Carte bancaire
- Carte d'abonnement (12 €ttc / an) à commander sur le site www.alizecharge.com. Cette option étant plus avantageuse pour un usage régulier.



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL



Le prochain conseil municipal se tiendra le 4 avril 18h30 - Salle du Conseil en mairie.



Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Châteauneuf de Gadagne».



INTERNET, BIEN SUR... mais SECURITE INDISPENSABLE !

L'évolution des statistiques de la gendarmerie relatives aux dépôts de plaintes concernant les escroqueries sur internet est très inquiétante. Voici donc des informations et conseils à mettre en pratique pour une protection efficace.

Les principaux dangers

L'hameçonnage (ou phishing)

Vous pensez recevoir un courriel d'une société ou administration très connue (banque, opérateur téléphonique, administration....) vous invitant à fournir des informations confidentielles (code d'accès, n° de carte bancaire...). Il s'agit d'un « leurre », d'un site dont la présentation a été copiée par des pirates qui récupèrent vos données et les utiliseront à leur profit.



Les logiciels malveillants (malware ou virus)

En ouvrant un mail ou en accédant à un site web, votre ordinateur peut être infecté par un virus qui permettra d'intercepter vos données confidentielles (identifiants, codes secrets, n° de carte bancaire, cryptogramme ...) et d'en faire une utilisation frauduleuse.

Les escroqueries sont nombreuses, en voici quelques-unes des plus répandues :

- Un courriel vous informe que vous avez gagné un cadeau moyennant le paiement de frais de livraison par carte bancaire (en communiquant votre n° de carte évidemment !) Bien entendu vous ne recevrez jamais le cadeau... De la même façon un courriel vous informe d'un gain important à une loterie conditionné par le règlement de frais de transfert par mandat international (Western Union par exemple). Quant à votre gain... N'y pensez plus !
- Une personne de vos connaissances (en voyage à l'étranger) sollicite votre aide par courriel (maladie, problèmes financiers, carte perdue ou volée...) en vous demandant un envoi d'argent par mandat international.

Joignez-la par téléphone et vous aurez confirmation que son adresse mail a été piratée !

- Un organisme de placement nouveau sur le marché propose des taux mirobolants : vous placez une petite somme : retour intéressant, vous placez une somme un peu plus importante : intérêt confirmé. Vous placez une somme conséquente : vous n'en entendrez plus jamais parler !

Face à ces menaces : quelques conseils simples à mettre en application

Protégez votre ordinateur

Installez un logiciel anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu. Effectuez des mises à jour régulières.

Restez prudents pour les achats en ligne

Faites des achats uniquement sur les sites de confiance dont l'adresse, au moment de la transaction, commence par « https ». L'apparition d'icônes sur la barre du navigateur (cadenas et clés) est gage de sécurité.

Soyez vigilants contre les escroqueries

- Méfiez-vous des cadeaux, des gains trop faciles, des soi-disant « bonnes affaires » et des demandes d'argent par compassion.
- Attention aux demandes urgentes d'informations personnelles, surtout si l'orthographe est « discutable »
- N'ouvrez pas les courriels de provenance douteuse
- Ne cliquez pas sur les liens reçus par courriel, en particulier si on vous demande vos coordonnées bancaires.

NOS AMIS LES CHATS

Comme chaque année notre commune participe aux campagnes de stérilisation des « chats sans maître ».

Au cours de l'année 2021, la SPA Vauclusienne a réalisé sur notre territoire de telles campagnes qui ont concerné 28 chats et chattes. Le coût de ces interventions s'est élevé à 1 435,50 €, charges assumées en partie par la SPA Vauclusienne mais avec une aide financière de la commune de 1 000€.

Rappelons que le contrôle des populations des chats dits « sans maître » via les campagnes de

stérilisation et d'identification, a un impact non négligeable en matière de tranquillité et de salubrité publiques. La stérilisation évite la prolifération et ses désagréments, leur contamination par voie sexuelle et permet de pacifier les secteurs. Au-delà de ces avantages, l'identification de ces animaux leur confère un réel statut dans l'effectivité de leurs droits, ainsi que leur protection légale. Il est donc important d'obtenir et de maintenir un contrôle des populations, et d'être prompt à réagir en cas d'apparition de nouveaux foyers de prolifération en le signalant à la mairie : 04 90 22 41 10



NOUVEAU

RESTEZ CONNECTÉ-E-S AVEC LA COMMUNE !

Châteauneuf de Gadagne fait partie désormais des communes connectées en ayant souscrit à l'application pour smartphone "IntraMuros". Grâce à cette application, découvrez une nouvelle manière de rester informé sur l'actualité, les événements, les bons plans à Gadagne et près de chez nous. Vous ne verrez plus la commune du même œil !

L'application mobile IntraMuros vous permet d'être informé(es), d'alerter et de vous faire participer à la vie locale.

Vous recevrez les alertes du village directement sur votre smartphone. Vous pourrez accéder au journal de la commune, aux événements de de notre bassin de vie et aux points d'intérêt touristiques.

Vous aurez à portée de mains différents services : annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Vous avez une alerte à transmettre à la mairie ? Ouvrez l'application, écrivez votre message, ajouter une photo et votre alerte sera directement envoyée en mairie au service concerné.

L'application mobile IntraMuros est entièrement gratuite, anonyme et sans publicité, disponible sur smartphones et tablettes Android ou iOS.

Téléchargez l'application depuis le Play Store, l'App Store, ou en scannant le QR code ci-dessous et choisissez "Châteauneuf de Gadagne" en commune favorite.



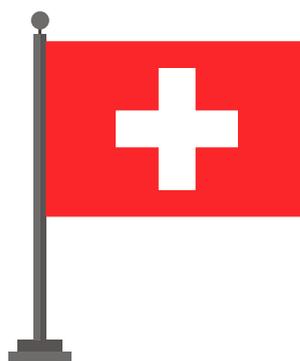
Toutes les informations sur l'utilisation de l'application seront disponibles sur le site de la mairie.

JUMELAGE AVEC PERROY



Après cette période de pandémie qui nous a contraints à reporter bon nombre de manifestations, le temps est venu de renouer avec les rencontres biennales, dans le cadre du jumelage avec nos amis Perrolans !

En effet, depuis plus de 40 ans, notre commune est jumelée avec Perroy, charmant village suisse situé sur les rives du Lac Léman. Alternativement, tous les 2 ans, de nombreuses familles jumelées se retrouvent à l'occasion du week-end de Pentecôte.



Cette année, nos amis helvètes nous recevront les 4-5 et 6 juin. Le programme est en cours de finalisation, et, à n'en pas douter, ce rendez-vous s'annonce d'ores et déjà festif et fort amical !

Nous vous dévoilerons les grandes lignes de ce programme lors de notre réunion **le mercredi 6 avril à 18h à la salle Anfos Tavan.**

Zoom sur... **HYDROCONSEIL**

Basée sur la commune au 198 chemin d'Avignon, Hydroconseil appartient à Global Development, un groupe constitué de trois entreprises : Hydroconseil, Urbaconsulting et Nexsom.

Constituée d'ingénieurs, d'économistes, d'experts institutionnels, d'architectes-urbanistes, son but est de fournir un accès aux services essentiels (eau, assainissement, déchets, énergie, irrigation, etc.) et des lieux de vie améliorés aux habitants des pays en développement et des pays émergents.

Depuis sa création en 1995, ce sont plus de 850 missions et projets qui ont été réalisés dans plus de 80 pays à travers le monde ; les équipes sont par ailleurs présentes en permanence dans une demi-douzaine de pays (Mauritanie, Burkina Faso, Liban, Madagascar, Colombie, France, Belgique).

L'équipe d'Hydroconseil croise des talents variés et met en œuvre une ingénierie pluridisciplinaire, au service de l'humain et du développement durable. Elle fournit aux grands acteurs du développement (Agence française de développement, Banque Mondiale, Union Européenne, Unicef...) un savoir-faire reconnu dans l'étude et la mise en œuvre des projets de développement.



L'équipe d'Hydroconseil

Un peu d'histoire...

Hydroconseil a été créé en 1995 par Bernard Collignon et Christine Lagarde Collignon. Docteur en hydrogéologie, passionné par les problématiques de développement, Bernard participe en Algérie de 1980 à 1987 à la mise en valeur des ressources en eau souterraines, puis travaille comme hydrogéologue et spécialiste eau et assainissement pour l'Association Française des Volontaires du Progrès (devenue France Volontaires).

Il co-fonde Hydroconseil en février 1995 avec son épouse, Christine, et en assurera la présidence jusqu'à sa retraite, en janvier 2017. Il fonde également en 2006 sa société sœur, Urbaconsulting, spécialisée dans l'accompagnement des acteurs des pays du Sud dans le cadre de leurs projets de développement urbain et en assurera également la direction.

Au cours de sa carrière à Hydroconseil, Bernard a travaillé sur de très nombreux sujets en lien avec les ressources en eau, les services publics essentiels et le développement urbain, dans une cinquantaine de pays. Depuis 2017 il poursuit la même activité comme expert indépendant.

Christine Collignon, diplômée en Ecole Supérieure de Commerce, commence sa carrière comme cadre à la Banque de France, à Paris puis à Avignon à partir de 2000, année de l'installation de Hydroconseil à Châteauneuf de Gadagne. Co-fondatrice d'Hydroconseil et Urbaconsulting, elle en a assuré les fonctions de directrice générale et de co-gérante.

Très impliquée dans la vie associative et locale, elle a été élue au conseil municipal de Châteauneuf de Gadagne et au Conseil Communautaire en 2008, en charge de la jeunesse, du social, du développement économique et des finances.

Christine a fait valoir ses droits à la retraite fin 2020.

Des valeurs fortes et une relève assurée

Soucieux de la pérennité du groupe, les associés fondateurs ont ouvert le capital des deux sociétés « sœurs » aux salariés, leur en facilitant le rachat progressif. Le pilotage stratégique du groupe, composé d'une quarantaine de salariés, est assuré par un comité de direction unique composé de 3 mandataires : Bruno Valfrey, président, expert institutionnel dans le secteur de l'eau et l'assainissement, Cédric Estienne, directeur général d'Hydroconseil, et Audrey Crocker, gérante d'Urbaconsulting.

Une stratégie de développement durable qui est tournée vers l'avenir, naturellement construite autour de sa raison d'être, et, dans chacun des projets d'Hydroconseil, la défense de l'éthique, la participation, le consensus, la conscience environnementale, la durabilité des services et la qualité des solutions conçues.

Le pouvoir de l'action collective est le meilleur outil pour transformer les réalités. « Lorsque les énergies des communautés, des gouvernements et du secteur privé sont reliées dans la poursuite d'un projet commun, il est possible de construire un avenir plus digne et plus équitable pour tous. »

DISCTINCTION PAR FRANCE RELANCE

En janvier dernier, lors d'une conférence de presse au Château de la Chapelle, en présence de Bertrand GAUME, préfet de Vaucluse, et Julien FRAYSSE, sous-préfet à la Relance, Hydroconseil a été distinguée, dans le cadre de France Relance, pour un projet de décarbonation de services essentiels, « l'amélioration des modalités de potabilisation et de distribution d'eau potable dans le Choco en Colombie ».



Le préfet B. GAUME, M. FABRE, 1^{ère} adjointe et les représentants de France Relance et d'Hydroconseil.

DISTRIBUTION DES SACS JAUNES SUR PRÉSENTATION DE VOTRE CARTE D'ACCÈS DÉCHÈTERIE



À partir du mois d'avril 2022, les habitants des communes du Thor et de Châteauneuf de Gadagne devront présenter leur carte de déchèterie en mairie pour obtenir un ou plusieurs rouleaux de sacs jaunes.

Chaque foyer pourra recevoir maximum quatre rouleaux par an, ce qui représente 100 sacs jaunes. Le quota attribué permet à chaque foyer de présenter en moyenne 2 sacs jaunes à chaque collecte.

45 % des sacs jaunes sont utilisés pour un autre usage que la collecte des emballages recyclables

En effet, la quantité de sacs jaunes distribués est largement supérieure à la quantité de sacs jaunes collectés. La Communauté de Communes a estimé que 45 % de ces sacs jaunes étaient utilisés pour un autre usage que la collecte des emballages recyclables.

Les services des communes du Thor et Châteauneuf de Gadagne ont déjà mis en place une distribution limitée par foyer afin de laisser la possibilité à tous les habitants de faire le tri.

Pour les assister dans cette tâche, la Communauté de Communes a développé un module de distribution

de sacs jaunes sur présentation de la carte d'accès en déchèterie. Chaque foyer se voit octroyer, au début de l'année, un quota d'un rouleau par trimestre qu'il pourra retirer en une ou plusieurs fois à l'accueil de sa mairie.



Comment obtenir sa carte d'accès déchèterie ?

Si vous n'avez pas encore de carte, vous pouvez télécharger le formulaire de demande de carte d'accès sur le site de la communauté de communes : www.paysdessorgues.fr/dechetteries-intercommunales

Votre carte vous sera envoyée gratuitement par la poste, en quelques jours seulement.

OÙ EN EST-ON DU PLAN CLIMAT ? LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE



À quoi sert cette consultation ?

L'élaboration du Plan Climat arrive bientôt à son terme. Avant son approbation définitive, vous pouvez encore agir concrètement en faisant part de vos observations sur l'ensemble des documents qui le composent. 3 réunions publiques ont été organisées par le SCoT courant mars.

Du 28 mars au 29 avril, ce Plan climat sera soumis à la consultation du public

Chacun est invité à prendre connaissance du projet et à exprimer ses observations, ses questions et ses idées à ce propos sur le site du Syndicat mixte du bassin de vie de Cavaillon, Coustellet, l'Isle sur la Sorgue (SCoT).

31 fiches actions pour lutter contre les effets du changement climatique

Le plan d'actions de notre Plan climat a été finalisé en décembre 2021. Pour arriver à sa réalisation, la communauté de communes a animé six ateliers thématiques : habitat, entreprises, agriculture et sylviculture, urbanisme et construction durable, mobilité, énergies renouvelables.

Grâce aux ateliers et à l'enquête publique, et suite à un long travail entre les bureaux d'études, un plan d'actions a été défini avec :

5 objectifs stratégiques, 16 objectifs opérationnels, 31 actions.

Les actions listées couvrent les différents thèmes à prendre à bras le corps pour limiter les dérèglements climatiques : habitat, entreprises, agriculture et sylviculture, urbanisme et construction durable, mobilité, énergies renouvelables ; sur ces thèmes sont listés les objectifs pour les six

prochaines années.

Le défi est de taille : atteindre la neutralité énergétique sur notre territoire à l'horizon 2050 : produire autant d'énergie qu'on en consomme, y compris en matière de transports... Bien sûr, ce défi ne peut pas reposer seulement sur les collectivités, et le changement de nos modes de vie et de nos modes de consommation seront des clés du succès.

Ce mois de consultation du 28 mars au 29 avril est donc l'occasion pour chacune et chacun de consulter ce Plan Climat, de réfléchir à ses objectifs, et de faire remonter les commentaires et les contributions que cela suscite.

Il est disponible sur internet à l'adresse www.planclimat.luberon.orgue.fr et les contributions pourront être faites par courrier ou sur internet. La version papier du Plan Climat est disponible au Syndicat du SCOT à Cavaillon, ou en Mairie aux heures d'ouverture.

DIAGNOSTIC DES REMPARTS

Notre village est riche de son passé, il a le charme des cités cernées de remparts. Ceux-ci délimitent le castrum à partir du 12^{ème} siècle.

Voici une liste non exhaustive de lieux emblématiques de notre village où il fait bon vivre, et qui en constituent le patrimoine et l'histoire :

- › La route du Thor et d'Avignon, enceinte du 14^{ème} siècle, accueillait 2 portes majeures pour l'accès à la ville, elle était flanquée d'éléments défensifs ; La porte du Thor constituait l'accès au village au 14^{ème} siècle.
- › La place de la Pastière était d'abord un espace d'accès au bourg fortifié dont la bordure nord est issue du rempart du 14^{ème} siècle.
- › La rue Giraud Amic constituait

l'enceinte médiévale ouest.

- › La rue de l'église, Le Château (12^{ème} siècle), La porte des Bourgades, La Poterne, La porte de la Reille, La Grand'Rue...

La municipalité a souhaité une étude concernant l'état des remparts

En janvier 2022, le C.A.U.E. de Vaucluse (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a rendu à la ville son diagnostic concernant nos fortifications urbaines médiévales. C'est un véritable programme de travaux et une assistance à la restauration et à la mise en valeur de nos remparts.

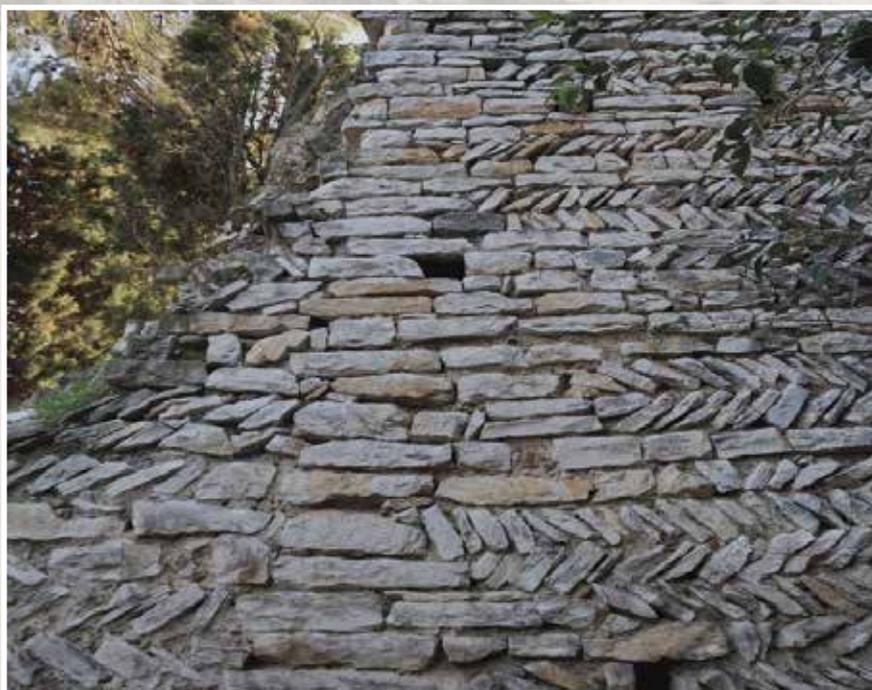
L'étude a permis de montrer que

la quasi-totalité des éléments de remparts sont sur des parcelles communales.

Le diagnostic a relevé une dizaine de lieux sur les remparts qui nécessitent des travaux à plus ou moins long terme. Les architectes ont détaillé le projet de restauration et de consolidation avec une estimation du coût des travaux.

La poterne et sa tour ont été sécurisées (afin de sécuriser le lieu, le passage est fermé, nous nous excusons pour les désagréments) et des premiers travaux de restauration débuteront prochainement. Ils seront inscrits au budget 2022.

De plus, des filets de protection vont être mis en place sous la porte de l'Horloge.



THÉÂTRE LES NOMADE(S) : STALLONE



Stallone adapté au théâtre, l'histoire d'une femme envoûtée par le héros de Rocky III.

Comment un film peut radicalement bouleverser une vie ? Un soir Lise, 25 ans, va voir au cinéma Rocky III, l'œil du tigre de et avec Sylvester Stallone. L'histoire d'un boxeur qui, une fois devenu champion du monde, se laisse aller, perd son titre, et le regagne après s'être repris en main. Lise prend soudain conscience de la médiocrité de sa vie, et tout comme Rocky, elle tente de se ressaisir.

Sylvester Stallone, c'est l'icône vintage et populaire des années 80, le reflet de la pulsion de vie, l'éloge de la persévérance, qui a tapissé de nombreuses chambres d'adolescents. Sur scène, une joute musico-verbale s'installe peu à peu entre la comédienne Clotilde Hesme et Pascal Sangla, musicien et inventeur talentueux, penché sur sa table de mixage.

À travers cette performance effrénée et vibrante, elle nous donne à vivre et à voir la vie de Lise avec l'énergie d'une chanteuse rock, avec sensibilité, humour

et rage. Le destin d'une femme libre et émancipée. Il faut vivre beaucoup et vite. Un coup de poing théâtral.

Avec Fabien GORGEART, Clotilde HESME, Pascal SANGLA

Pour celles et ceux qui le souhaitent, le film Rocky III sera projeté le lundi 4 avril à 18h30 à Cavailon.

**Durée 1h10 / tarif 10 €
A partir de 14 ans**



MEDIATHEQUE

**ATELIER D'ÉCRITURE :
L'ATELIER DES VOISINES
MERCREDI 6 AVRIL DE 14H À 16H30**

Chantal, Marlène, Naïma et Odile reviennent pour vous proposer de nouveaux jeux d'écriture, à l'étage de la médiathèque. Débutants acceptés ! **Gratuit, sur réservation**

**ATELIER LUDIQUE :
LE LIVRE BLANC
VENDREDI 22 AVRIL
DE 10H À 11H30**

Un atelier parents/enfants à partir du livre « Le Livre blanc » de Silvia Borando (Ed. Little Urban) : une première partie créative pour imaginer et dessiner ; une seconde partie pour s'amuser à partir de l'application pédagogique issue du livre. **Dès 5 ans, gratuit, sur réservation**

**LE CLUB DES
BDÉCOUVREURS
LUNDI 25 AVRIL DE 19H À 20H**

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club "BD" de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras.

Ouvert à tous, à partir de 16 ans - Gratuit, sur réservation

**LE MARCHÉ AUX HISTOIRES
MERCREDI 27 AVRIL À 10H30**

Et hop ! Un petit panier, des enfants, beaucoup d'imagination... Michel est de retour pour son marché aux histoires extraordinaires ! **Dès 3 ans - Gratuit, sur réservation**

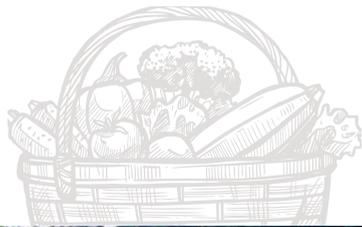
**FÊTE VOS JEUX !
SAMEDI 30 AVRIL DE 17H30 À 20H30**



Chose promise, chose due ! L'événement inédit, auquel vous aviez été invités au mois de janvier L'Animothèque, le Comité des Fêtes, la Médiathèque et le SelRit, peut enfin avoir lieu ! Tables et chaises seront déployées pour vous permettre de jouer en famille

ou entre amis. Salle A. Tavan : jeux de logique, de rapidité ou d'aventures, fabrication de jeux. A la médiathèque : jeux de rôle, en solitaire ou applications sur tablette. C'est simple : on vous explique les règles, vous jouez ! Alors, venez nombreux !

Et retrouvailles obligeant, le Comité des Fêtes vous offre le Verre de l'Amitié... Gratuit, réservation conseillée



GRAND RETOUR DU MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU MARDI SOIR SUR LE PLATEAU DE CAMPBEAU

Une année pleine de nouveautés !

Proposer une alimentation de qualité avec des produits frais et locaux, favoriser la rencontre entre les producteurs locaux et les consommateurs en créant un lieu convivial, dans une ambiance festive, soutenir nos agriculteurs en achetant en direct des produits frais et de saison, voilà les objectifs du marché des producteurs. Alors venez ! Venez seul, entre amis, en famille faire vos courses, passer un moment agréable.



Quand ?

À partir du mardi 5 avril de 17h à 19h jusque fin septembre.

Où ?

Sur le plateau de CAMPBEAU pour plus de proximité et de convivialité.

Qui sera là ?

Des producteurs locaux qui étaient là l'an dernier, d'autres sont de retour et de nouveaux producteurs les rejoignent ! Ils vous proposeront des fruits et des légumes en conventionnel et en bio, des œufs et des fromages de chèvre, de la viande (porc, boeuf, veau, agneau à la découpe), des plants.

Seront également présents, les vignerons du Syndicat des vignerons du Grand Duché de Châteauneuf de Gadagne.

Ils vous proposeront de la vente à emporter mais vous pourrez aussi profiter de ce marché pour déguster leurs breuvages sur place accompagnés de quelques victuailles que vous aurez trouvées sur le marché.

Mais encore ?

Cette année nous accueillerons aussi des food trucks de sushis, de glaces et pâtisseries ("L'instant Givré"), le "Petit National" (qui ne sera pas loin), un traiteur « cuisine des îles ». Tous seront présents pour vous permettre de faire vos courses, prendre votre temps et rentrer à la maison avec un repas prêt à déguster !



Et on l'inaugure quand ce marché ?

Si l'ouverture est le 5 avril, l'inauguration se fera le 12 avril avec des animations et un verre de l'amitié.



Retrouvons-nous, faisons-nous plaisir, mangeons sainement, soutenons nos agriculteurs... Rendez-vous au marché des producteurs de Gadagne !



LES PRODUCTEURS DU MARCHÉ



Stéphanie et Emmanuel Cassard de La Chèverrie Provençale

Fromages au lait cru et entier de chèvre et de brebis (frais, affinés, secs, aux herbes fraîches, cendrés, poivrés...) faisselles et yaourts

Marie-Hélène Emeric du GAEC La Tourette

Fraises, salades, petits pois, fèves, artichauts, Pommes de terre nouvelles, melons, tomates anciennes, aubergines, courgettes

Sébastien Garcia (Chez Cachou)

Tomates anciennes, concombres, courgettes, poivrons, courges, épinards, radis, salades, pommes de terre, melons, pastèques

Les Œufs de Diana

Avicultrice, pratique un élevage raisonné de poules en plein air nourries au grain concassé, de blé, de maïs, d'orge ou encore de tournesol... sans OGM

Carole Saint Michel

Cerises, abricots, pêches qui ont tant manqué l'année dernière (À partir de fin avril)

Thomas Habouzit - L'Atelier du Mas Chaland

Porc, boeuf, veau, agneau à la découpe



Christelle Bourne - EARL Bourne - asperges

Michel Reynaud - Les fontainiers - raisin (à partir d'août)

Vincent Raybaud - Cérés et Cybèle - maraichage bio

Emilie Barde - L'alchimie des plantes - plants potagers

Florian Charrasse - EARL de l'Aiguemarse

Olives de Nyons, huile, tapenade, abricots, cerises

Neijma Cres - Le Champ des Cigales (à partir de mai)

Plants potagers, aromatiques, ail, épinards, radis, fèves, cébettes, salades, mescluns, mâches, betteraves, concombres, courgettes, petits pois, huile d'olive



Marché organisé en partenariat entre la commune, la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le réseau Bienvenue à la Ferme avec le soutien du Département Vaucluse et de la Région Sud.

"TERROIRS EN FÊTE" 11 ET 12 JUIN : LA COMMUNE AURA SON STAND

Cette année encore et pour notre plus grand plaisir, "Terroirs en fête" prendra ses quartiers au parc de l'Arbousière pendant 2 jours, les 11 et 12 juin prochains.

En partenariat avec le conseil départemental, que nous remercions, la commune installera son stand qui sera situé dans l'espace des « institutionnels », devant le château.

Venez y rencontrer des producteurs de notre village : ils se feront une joie de vous faire découvrir leurs produits.

Les élus de la commune seront également présents sur ce stand samedi toute la journée et dimanche (si l'organisation des élections le permet) pour accueillir les nouveaux habitants de la commune et leur donner toutes les informations nécessaires à leur bonne installation. Ils pourront également glaner de bonnes idées de sorties sur les territoires voisins.

Le stand sera bien sûr un point de rencontre pour tous : pour échanger avec les élus et en savoir plus sur les projets en cours et à venir.

Rendez-vous les 11 et 12 Juin pour fêter nos produits et producteurs vaclusiens !



RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE COMMUNALE



Cela passe aussi par l'éclairage public

Réduire nos consommations d'énergie (gaz, électricité, fuel, carburants) était déjà un enjeu environnemental majeur, traduit dans les actions de notre Plan Climat (voir page 9) et un enjeu économique important pour réduire, ou au moins contenir, nos factures énergétiques.

Les factures d'énergie ont représenté près de 200 000 € en 2021

Il s'agit également d'un enjeu stratégique, avec les tensions actuelles en Ukraine, puisqu'on réalise que le modèle énergétique de l'Europe nous rend extrêmement dépendants de la Russie, et nous expose à des hausses de prix de l'énergie dommageables pour tous.

Réduire sensiblement nos consommations est une priorité

Pour la commune, cela passe par une maîtrise toujours plus stricte du chauffage et de l'électricité dans les bâtiments communaux, mais aussi par une optimisation de l'éclairage public qui consomme 300 000 kWh par an, pour une facture de près de 60 000€.

Nous l'avons déjà annoncé dans les Bulletins Municipaux précédents, l'extinction partielle, pour une partie de la nuit et pour une partie du territoire, est étudiée depuis quelques mois. Plusieurs communes voisines ont déjà franchi le pas et en sont satisfaites, et notons également que les communes qui ont plusieurs années d'expérience ne rapportent aucune augmentation de l'insécurité. Nous souhaitons donc profiter de l'arrivée de cet été pour franchir une première étape avec une extinction partielle, en cœur de nuit pour nos quartiers les moins centraux. Une réunion publique sera organisée mi-mai pour expliquer les détails de cette démarche et répondre aux questions de chacune et chacun.

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commune a souscrit un abonnement « 100% Electricité Verte » auprès de TotalEnergies, le fournisseur sélectionné pour le marché groupé des collectivités.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

Agriculture

La commission « Agriculture » s'est réunie le 14 décembre 2021 et a échangé sur le projet de Zone Agricole Protégée, le projet d'irrigation du plateau et sur la redynamisation du marché des producteurs.

Usagers de la Médiathèque

Le 15 décembre à l'ordre du jour de la commission « Usagers de la Médiathèque », il a été question du bilan de fin 2021, des projets d'animation pour 2022 et de la stratégie de communication.

Ecoles publiques

Le 25 janvier la commission « Ecoles publiques » a travaillé sur le programme de rénovation énergétique des bâtiments du groupe scolaire P. Goujon, et sur l'organisation des travaux pendant la période du chantier. La question du nombre de places au centre de loisirs a également été discutée.



Environnement

En petits groupes de travail, les 8 et 14 mars, la commission « Environnement » a travaillé sur l'extinction partielle de l'éclairage public et sur le programme « Pollinisateurs »

Cadre de vie

Le 16 mars, la commission « Cadre de vie » a abordé les sujets de la fresque du Jas, de nouvelles boîtes à livres dans le village, de la plantation d'arbres et du fleurissement.



PROJET POLLINISATEURS



La Ville de Châteauneuf de Gadagne a sollicité le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) des Pays de Vaucluse pour accompagner les professionnels des espaces verts communaux à la prise en compte de l'enjeu de la disparition des pollinisateurs, et faciliter le changement de regard sur ces espèces auprès des habitants.

De nombreux projets ont été mis en oeuvre et d'autres sont à venir : ils permettent de rappeler ou d'en savoir plus sur les bonnes pratiques.



- ▶ Construction d'un muret en pierres sèches pour créer des habitats pour les pollinisateurs et plantation de végétation basse attirant les pollinisateurs, devant le groupe scolaire et jardin des bourgades **RÉALISÉ**
- ▶ Plantation d'arbres fruitiers devant le groupe scolaire **RÉALISÉ**
- ▶ Plantation d'arbustes et plantes rampantes attirant les pollinisateurs au parc de l'Arbousière **RÉALISÉ**
- ▶ Plantation d'arbres et arbustes sur terrain communal, route de Saint Saturnin **RÉALISÉ**

À RÉALISER ... et cette fois avec vous !



Comme nous vous en avons informés dans le magazine de décembre, en partenariat avec le CPIE Pays de Vaucluse, la commune se propose de vous informer sur les bonnes pratiques au jardin, de recueillir vos idées et vos envies pour favoriser les pollinisateurs.

Un après-midi "ateliers" sera organisée mercredi 18 mai au jardin de la Treille, en face de la médiathèque

Des ateliers « Découverte » pour les enfants et les adultes seront proposés, des plantations seront faites par les participants accompagnés par un agent du service des espaces verts. Des partenaires associatifs ainsi que la médiathèque seront également présents. Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin municipal... Affaire à suivre !

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Encore trop souvent, des administrés procèdent au brûlage à l'air libre de végétaux issus de la tonte ou de la taille d'arbres de leurs propriétés.

Nous rappelons que cette pratique est interdite pour les particuliers dans le Vaucluse depuis la réglementation définie dans l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2013.

En ce qui concerne les professionnels, le texte précise qu'ils peuvent procéder à l'incinération de déchets verts liée « directement à l'exploitation agricole » et uniquement sur la parcelle exploitée .

En cas d'infraction, le montant de l'amende peut atteindre 750 €

Vous avez une haie, des arbres ? Gardez à l'esprit qu'il est interdit de brûler, alors faites ou faites faire le broyage des branches issues de la taille et emmenez les à la déchetterie.



ASSOCIATIONS

A.V.E.C

"LA VIE EN CHANSONS"

**VENDREDI 06 MAI - 20H30
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

La vie reprend son rythme normal et il est temps d'y mettre un peu de chansons!

Venez nombreux encourager le spectacle vivant avec les élèves de Michel Rodriguez sur une mise en scène d'Alice Chevalier.

C'est l'histoire de Marcello et Rodolfo, deux artistes qui tiennent aujourd'hui un magasin d'antiquités mais qui rêvent de repartir sur les routes retrouver à la fois leur jeunesse et le goût de la liberté.

Renseignements au 06.03.13.59.02
Entrée 10€ - Gratuit pour les moins de 10 ans - Buvette sur place



AMISTANCO

L'atelier de Peinture AMISTANCO a tenu son Exposition les 12 et 13 mars derniers à la salle Anfos Tavan. Est-ce le temps maussade, l'ambiance morose du moment en France et dans le monde ou tout autre chose... ? Vaste question ! ...Les visiteurs n'étaient pas vraiment au rendez-vous, mais ce n'est pas grave... Nous remercions chaleureusement: ceux qui sont venus nous rendre visite. Ils ont pu admirer toute la passion et le talent des peintres.

Vous désirez rejoindre notre association ? Contact : 06 16 10 38 39



COMITÉ DES FÊTES

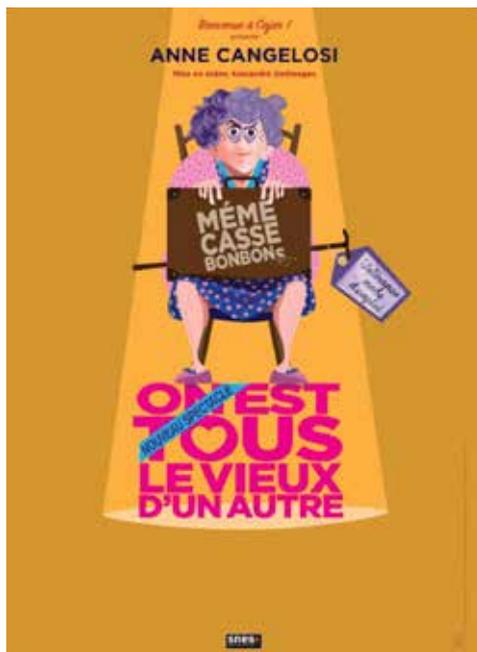
"ON EST TOUS LE VIEUX D'UN AUTRE"

**SAMEDI 23 AVRIL - 20H30
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

"On est tous le vieux d'un autre" de et avec Anne Cangelosi.

Venez nombreux retrouver Mémé Casse Bonbons (85 ans et toujours autant de mordant) dans le nouveau spectacle d'Anne Cangelosi.

Tarif: 13 € / 9 € pour enfant jusque 12 ans. Billets en vente en mairie (chèque uniquement) et sur www.billetreduc.com



FOULÉE DES FÉLIBRES : LES RÉSULTATS !

- Quel plaisir de se retrouver dans le parc de l'Arbousière pour cette 30^{ème} édition de la Foulée des Félibres. Le Comité des fêtes remercie l'ensemble des 120 bénévoles qui a oeuvré à l'organisation de cette course. Coureurs à l'arrivée:
- Coureurs : 104 sur 5km - 198 sur 13km
- Marcheurs : 102 sur 7km - 31 sur 14km -
- Coureurs enfants : 200.



Toutes nos félicitations à Emile Aimadiou grand vainqueur de cette édition et bravo à tous les coureurs.

CLASSEMENT COURSE 13 KM

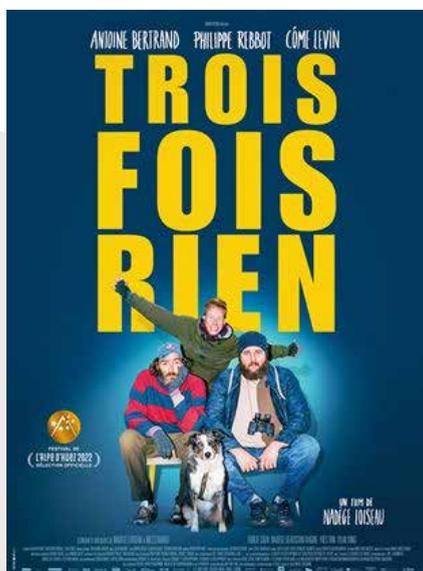
NOM	PRÉNOM	TEMPS	CLASS.
Aimadiou	Emile	00:50:25	1
Humez	Jeremy	00:51:29	3
Pankow	Loïc	00:51:48	4
Vialle	Cedric	00:57:20	11
Giren	Luc	00:59:03	23
Leclair	Cedric	00:59:08	24
Michel	Quentin	01:00:29	32
Vadon	Jacques	01:04:46	51
Mathieu	Bastien	01:08:51	80
Andro	Emilie	01:13:01	101
Praca	Arnaud	01:15:27	116
Rousseau	Claire	01:17:41	126
Masse	Bruno	01:17:57	127
Pellegrin	Sandrine	01:18:31	129
Salat	Sebastien	01:18:44	133
Jonard	Adrien	01:21:21	148
Poupart	Thomas	01:22:58	156
Rolland	Pascale	01:23:39	161
Javey	Laure	01:25:48	171
Bonnemayre	Corinne	01:26:00	172
Ceaglio	Stéphane	01:26:34	177
Laville	Pascal	01:39:37	195
Benedetti	Christelle	01:43:57	196
Charles	René	01:43:58	197

CLASSEMENT COURSE 5 KM

NOM	PRÉNOM	TEMPS	CLASS.
Gourgot	Sébastien	00:22:04	16
Depoorter	Romain	00:22:48	23
Gevodant	Léonie	00:23:32	26
Bastien	Laurent	00:25:09	29
Maussan	Paolo	00:25:44	31
Pelardy	Lola	00:26:10	34
Borg	Vannina	00:26:42	37
Gourgot	Anne	00:26:45	38
Pelardy	Jean-Marc	00:27:50	50
Lafont	Mickael	00:27:55	51
Rioual	Anne	00:29:26	63
Montoya	Olivier	00:31:10	71
Leherpeur	Claire	00:31:29	75
Aimadiou	Florence	00:31:40	76
Michel	Lucas	00:33:07	77
Bosc	Robert	00:33:57	84
Bosc	Christophe	00:33:58	85
Lamartine	Tiphane	00:34:00	86
Joas	Florent	00:36:56	95
Pezzo	Delphine	00:37:13	96
Deschamps	Audrey	00:37:29	97
Duret	Stéphane	01:28:32	104

LE CINÉMA DE LA STRADA

« **TROIS FOIS RIEN** » - MERCREDI 13 AVRIL



Brindille, Casquette et La Flèche vivent comme ils peuvent, au jour le jour, dans le bois de Vincennes. Mais leur situation précaire devrait changer du tout au tout le jour où ils gagnent au Loto. Encore faut-il pouvoir encaisser l'argent, car sans domicile, pas de carte d'identité à jour et sans compte bancaire, pas de paiement !

« **EN CORPS** » - VENDREDI 22 AVRIL



Elise, 26 ans est une grande danseuse classique. Elle se blesse pendant un spectacle et apprend qu'elle ne pourra plus danser. Dès lors sa vie va être bouleversée, Elise va devoir apprendre à se réparer... Entre Paris et la Bretagne, au gré des rencontres et des expériences, Elise va se rapprocher d'une compagnie de danse contemporaine.

PROJECTIONS EN SALLE DES PENITENTS - 20H30

FRL

Le vide grenier du 05 mars a été un franc succès ! La salle était pleine et les visiteurs étaient au rendez-vous ! Un grand merci à tous les bénévoles pour avoir donné de leur temps ! Nous remercions également l'Ecole d'Ebénisterie du Thor pour son soutien et la Mairie pour le prêt de la salle.

ROCK EN STOCK

24 JUIN - PARC DE L'ARBOUSIÈRE.

Nous avons besoin de bénévoles ! Contactez le secrétariat pour plus d'informations.



PROCHAINE RANDONNÉE

03 AVRIL

Sur le sentier du boumian à Lagnes
Dén : 505 m - Distance : 15 km

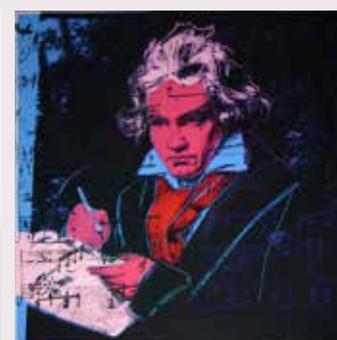
Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Mike et Isabelle au 04 90 22 14 58



BAN DES ARTS - LES MUSICALES DE GADAGNE

BEETHOVEN ENCORE ET TOUJOURS, L'INDISPENSABLE !

17 AVRIL - 16H - CHAPELLE DES PÉNITENTS



Venez plonger avec nous dans l'univers des Sonates pour violon et piano qui jalonnent toute la vie créatrice de Beethoven.

Les Musicales de Gadagne ont la joie de ré-inviter deux remarquables musiciens déjà programmés séparément dans les saisons précédentes : Emmanuel Coppey au violon et Jean-Baptiste Doucet au piano. Ils reviennent pour un duo musical de choc. Ne manquez pas ce rendez-vous avec Ludwig... !



Réservation : 06 07 48 02 96 /lebandesartscdg@gmail.com
Places à 15€ (gratuit pour les moins de 18 ans)

LI BON VIVENT

JEU DE SOCIÉTÉ & REPAS CHAMPÊTRE

Chers adhérents, L'association LI BON VIVENT vous informe qu'elle reprend toutes ses activités au mois d'avril par le jeu de société le 6 et 27 avril, 4 et 18 mai, 1, 22 et 29 juin, et le repas champêtre 23 juin. Nous espérons vous revoir nombreux après ces 2 années blanches.

ASSOCIATIONS

SEL'RIT

DONNANTE
DIMANCHE 1^{ER} MAI DE 16H00 - 18H00
SALLE ANFOS TAVAN

Le Sel'rit vous convie à sa prochaine donnante. N'hésitez pas : venez donner les objets dont vous n'avez plus l'utilité et/ou profiter de ceux qui sont offerts par les autres participants, sans bourse délier.

Nous vous attendons nombreux !



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal de mai : envoyez vos infos avant le 18 avril à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

ECOLE CATHOLIQUE SAINT CHARLES

LOTO
DIMANCHE 3 AVRIL - 12H00 - SALLE DES FÊTES DE L'ARBOUSIÈRE

Le loto est une tradition à laquelle notre école reste très attachée. Chaque année, les fonds récoltés permettent de financer l'achat de matériel, ainsi que des projets

pédagogiques et les investissements pour le bon fonctionnement de l'école.

Nous vous attendons pour un moment convivial (brunch, loto, goûter).



VIDE-GRENIER
10 AVRIL - BLANCHE FLEUR



Vous êtes un professionnel et vous souhaitez disposer d'un stand pour proposer du mobilier ou de la décoration, envoyez nous un mail ou appelez nous !

infoblanchefleur@gmail.com
Tél : 04 90 22 59 53

AKWABA

La Coopérative culturelle AKWABA s'implique toujours autant dans la vie locale.

Les soirées du LOKAAAL c'est à AKWABA que ça se passe, tous les vendredis soir à 18H30 le café culturel ouvre ses portes au 100% local.

Un vendredi, un événement : expos, concerts, conférences, ateliers, cinéma, les soirées du LOKAAAL prennent part au développement des actions sociales et culturelles du territoire. C'est une initiative du terroir pour le terroir, qui invite artistes et artisans à partager leur art et créer un lien de proximité avec les publics. Un rendez-vous unique et inédit pour tous les curieux qui aiment la découverte et l'originalité.

www.akwaba.coop
Tél : 04 90 22 55 54

SPORTING CLUB GADAGNIEN

La saison sportive entre dans sa dernière ligne droite : à 8 journées de la fin, le SCG est 7^{ème} et va jouer son maintien dans ce championnat très serré.

L'équipe 2 va disputer les 1/2 finales de la Coupe de l'Espérance le 3 avril à Gadagne face à St-Didier.

Les U19 recevront Cheval-Blanc le 19 mars en 1/2 finale de coupe de l'Avenir. Les U10 U11 U12 U13 iront disputer un tournoi au Pradet (83) les 26 27 28 mai.

Notez enfin le retour de notre traditionnel vide-grenier le 8 mai, après 2 ans d'absence.

CRÉATION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE À GADAGNE

Créées par la loi HSPT (Hôpital, Santé, Patients, Territoires), les Maisons de Santé Pluridisciplinaires ou Pluriprofessionnelles ne sont pas des adresses « physiques » mais des réseaux regroupant des professionnels de la santé exerçant plusieurs disciplines différentes (médecins, infirmier(e)s, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens ... etc). La finalité n'est pas de les rassembler dans un même local mais de coordonner leurs interventions.

La MSP de Châteauneuf de Gadagne a été créée à l'initiative de professionnels exerçant à titre libéral unis par un projet de santé commun.

Sa finalité est une mutualisation des compétences, une coordination de la prise en charge des patients, et ainsi la simplification des parcours de soins.

Elle a été labellisée en septembre 2021 par l'Agence Régionale de Santé.



Ses missions

- › Assurer une prise en charge globale des besoins de sa patientèle
- › Faciliter la continuité des soins pour le patient et développer des actions de santé publique (prévention, dépistage, éducation)
- › Améliorer les conditions d'exercice des professionnels
- › Développer ensemble des protocoles permettant si besoin prises en charge et interventions coordonnées de plusieurs professionnels de santé (maladies chroniques)
- › Créer un socle informatique commun permettant l'échange d'informations de santé confidentielles et sécurisées et favorisant la coordination entre les acteurs.

Pour les patients

- › Une offre de soins de proximité
- › Un lieu de prise en charge la plus globale possible
- › La continuité des soins dans le temps
- › Un parcours de soins simplifié
- › De la prévention (tabac, stress, isolement, chutes...)
- › Du dépistage (cancers, diabète ...)
- › Un centre de vaccination COVID-19 de proximité



Une équipe au service de votre santé - Gérant : Dr Jacques Vadon - Coordinatrice : Virgine Reusser

SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du Secours Catholique de Châteauneuf de Gadagne propose un accueil, une écoute, un accompagnement.

- ▶ Si vous souhaitez partager une situation difficile, si vous désirez trouver des solutions possibles, n'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité.
- ▶ Soucieuse de toutes les difficultés causées par les démarches administratives à effectuer en ligne sur Internet, l'équipe en étroite collaboration avec le C.C.A.S ajoute à son accueil habituel une aide

informatique personnalisée ouverte à tous (dossier de retraite, C.A.F , Prestations Sociales, recherche d'emploi, insertion, C.V., demande de logements sociaux, micro crédit, etc.)

- ▶ Besoin d'un soutien, d'un renseignement, d'une orientation, n'hésitez pas à nous consulter.
- ▶ Permanences tous les lundis de 10 H à 12H et sur rendez-vous à votre convenance par tél : 06 48 34 43 09

Les demandes pour venir en aide au peuple Ukrainien ont été nombreuses ces derniers jours alors que le conflit

s'enlise et touche durement les populations civiles.

Le Secours Catholique Caritas France lance un appel aux dons avec une stratégie double « soutenir la Caritas Ukraine sur les besoins humanitaires causés par le conflit et soutenir les Caritas frontalières ».



Formulaire de dons en ligne :
www.don.secours-catholique-org/urgence_ukraine-mon-don

PAROISSE

Le Père Elie et le conseil pastoral sont heureux de vous communiquer les horaires des différentes cérémonies pascales :

Messe des Rameaux

Samedi 9 avril - 18H30 - Jonquerettes
 Dimanche 10 avril - 10H
 Châteauneuf-De- Gadagne

Jeudi Saint

Messe en mémoire de la Cène :
 jeudi 14 avril - 18H30 - Jonquerettes
 suivi d'un temps d'adoration.

Vendredi Saint

Chemin de croix :
 vendredi 15 avril - 15H
 Châteauneuf-de-Gadagne, suivi de la
 Passion du Christ.

Samedi Saint

Veillée Pascale
 samedi 16 avril - 21H - Le Thor

Pâques

Dimanche 17 avril - 10H
 Châteauneuf-De-Gadagne.
 La communauté paroissiale vous souhaite une bonne montée vers cette grande fête de Pâques.



NOUVEAU À GADAGNE

Céline Parpeix et Maurane Tison Psychomotriciennes

Diplômées de l'institut supérieur de rééducation psychomotrice de Marseille.

Sur rendez-vous du mardi au vendredi de 8h à 18h au 127 B Rue Perrolane

Contact :
Parpeix Céline : 07.67.48.66.32
mail : celine.parpeix@psychomot.com
Tison Maurane : 07.83.42.45.98
mail : maurane.tison@gmail.com



Maurane Tison & Céline Parpeix

Flower Spirit, Cueilleurs d'émotions



Flower Spirit est le fruit de la rencontre de deux passionnés du monde végétal et des fleurs. Paula et Christophe sont producteurs de plantes aromatiques et médicinales depuis 2021, sur une micro-ferme de 6 000 m², travaillée à la main, en agriculture BIO et en permaculture, à Gadagne. Attentifs à chaque étape de création, artisanale et éco-

responsable, de leurs produits, ils offrent un concentré de nature au travers de leurs Tisanes et Elixirs Floraux. Par ailleurs, ils partagent leur passion du métier en proposant un vaste programme d'ateliers autour des plantes, et bientôt des visites au jardin.

Site web : www.flowerspirit.fr

Instagram Facebook flowerspirit

D'où vient la tradition des œufs de Pâques ?

Pour Pâques, les œufs en chocolat vont fleurir dans les jardins et les enfants se lèveront avec l'espoir que les cloches soient passées et leur aient déposé des œufs en chocolat... Mais d'où vient cette tradition ?

Si Pâques est d'abord une fête qui puise son origine dans la religion, elle est aujourd'hui bien ancrée dans la culture populaire. Et très attendue par les enfants, qui adorent la chasse aux œufs en chocolat ! Mais pourquoi consomme-t-on des œufs à Pâques, et pourquoi sont-ils désormais en chocolat ?

Dans l'Antiquité déjà...

La coutume d'offrir des œufs existait déjà dans l'Antiquité, héritage des traditions païennes. Les Perses, les Romains et les Égyptiens célébraient le retour du printemps en offrant des œufs peints et décorés, qui symbolisaient la fécondité, le renouveau et la création. La tradition a ensuite été reprise par l'Église chrétienne, pour célébrer Jésus-Christ, ressuscité le dimanche de Pâques.

La consommation des œufs fut interdite par l'Église au III^e siècle, lors de l'institution du jeûne du Carême. Mais comme les poules continuaient de pondre pendant le Carême, les œufs étaient conservés jusqu'à la fin de la période de 40 jours du jeûne, à partir de laquelle il fallait écouler le stock !

Et la chasse aux œufs dans les jardins ?

Depuis le Moyen-Âge, la tradition chrétienne interdit de faire sonner les cloches des églises entre le Jeudi Saint et le dimanche de Pâques, en signe de deuil. On racontait aux enfants que les cloches étaient parties se faire bénir à Rome par le Pape. À leur « retour » le dimanche matin, les cloches carillonnaient et « déposaient » sur leur passage les fameux œufs dans les jardins. C'est ainsi qu'est née l'idée pour les parents d'organiser la chasse aux œufs pour les enfants...

Pourquoi les œufs sont-ils désormais en chocolat ?

C'est au XVIII^e siècle que l'idée de vider les œufs pour les remplir de chocolat s'est imposée. L'œuf entièrement au chocolat apparaît au siècle suivant : alors que le cacao se démocratise, des chocolatiers inventent un mélange de sucre, de beurre de cacao et de chocolat en poudre pour créer une pâte malléable que l'on peut facilement verser dans des moules. Ainsi, la coutume d'offrir des œufs en chocolat est d'origine commerciale. Si l'œuf en chocolat est alors devenu populaire, d'autres sculptures en chocolat seront par la suite créées par les confiseurs, comme la poule, le lapin ou encore les cloches.



D'ouente vèn la tradicioun dis iòu de Pasco ?

Pèr Pasco, lis iòu en choucoulat van flouri dins li jardin e lis enfant se reviharan emè l'espèr que li campano siegon passado e auran depausa d'iòu au choucoulat... Mai d'ouente vèn aquelo tradicioun ?

Se Pasco es d'en proumié uno fèsto que poussa soun ourigino dins la religioun, es vuèi bèn ancrado dins la culturo populàri. E forço esperado pèr lis enfant qu'adouron la casso is iòu en choucoulat ! Mai coume vai que se manjo forço d'iòu à Pasco, e coume vai que soun desenant en choucoulat ?

Dins l'Antiquita adeja...

La coutumo d'oufri d'iòu eisistavo adeja dins l'Antiquita, eiretage di tradicioun pagano. Li Persan, li Rouman e lis Egician celebravon la revengudo de la primavèro en oufrènt d'iòu pinta e decoura, que simboulisavon la fegoundita, lou nouvelun e la creacioun. La tradicioun es esta pièi represso pèr la Gleiso crestiano, pèr celebra Jésus, reviéuda lou dimenche de Pasco.

La counsumacioun dis iòu fuguè enebido pèr la Gleiso au siècle tresen, quouro fuguè istituï lou jun de la Carêmo. Mai coumo li galino countuniavon de poundre dóu tèms de la Carêmo, lis iòu èron serva enjusco à la fin de la periodo de 40 jour dóu jun, à parti de la qualo fallié escoula la reservo.

D'ouente vèn la casso is iòu dins li jardin ?

Despièi l'Age Mejan, la tradicioun crestiano enebi de faire souna li campano di gleiso entre lou Dijòu sant e lou dimenche de Pasco, en signe de dòu. Se racountavo is enfant que li campano èron parti se faire benesi à Roumo pèr lou Papo. A sa « revengudo » lou dimenche matin, li campano trinoulejavon e « depausavon » pèr camin li famous iòu dins lis orto.

Es ansin qu'es nascudo l'idèio pèr li parènt d'ourganisa la casso is iòu pèr lis enfant...

Coume vai que lis iòu soun d'aro-en-la en choucoulat ?

Es au siècle dès-e-vuechen que l'idèio de vueja lis iòu pèr lis emplis de choucoulat s'es impausado. L'iòu entieramen au choucoulat aparèisse au siècle seguènt : dòu tèms que lou cacau se demoucratiso, de choucoulatié inventon un mescladis de sucre, de burre de cacau e de choucoulat en poudro pèr crea uno pasto maleable que se pòu eisadamen vuja dins de mole.

Ansin, la coutumo d'oufri d'iòu en choucoulat es d'ourigino coumercialo. Se l'iòu en choucoulat es alor devengu populàri, d'autris esculturo en choucoulat saran de seguïdo creado pèr li counfissèire, coumo la galino, lou counièu o encaro li *campano*.

Redacioun e reviraduro d'Alphonse Cangélosi

Séance du 6 décembre 2021

Création d'une autorisation de programme et crédits de paiement - rénovation énergétique de l'école :

Il était prévu d'engager dès 2021 le marché concernant la rénovation énergétique de l'école. La rédaction du DCE a pris du retard et la notification des marchés est prévue début mars 2022. L'opération se déroulant au-delà de l'annualité budgétaire, une autorisation de programme est approuvée afin de pouvoir engager le marché début 2022 même si le budget 2022 n'est pas encore voté.

Le montant est de 930 000 € incluant les travaux, la maîtrise d'œuvre et les études. Les crédits de paiement ouverts pour l'année 2022 seront de 891 000 €, 39 000 € ayant été mandatés en 2021. Les recettes attendues en 2022 sont de 574 290 € la commune ayant perçu une avance de 30 000 € en 2021 au titre du DSIL. Il est par ailleurs prévu un emprunt de 275 000 € en 2022.

Budget Ville – Délibération modificative n°3 :

Approbation de la proposition de virer 7 000 € de l'opération 57 (mairie) à l'opération 10 (Bâtiments) afin de pouvoir faire l'acquisition d'une machine à glaçons et d'un lave-vaisselle pour la salle de l'Arbousière.

Convention avec la C.C.P.S.M.V. pour la fourniture des repas à la crèche et au jardin d'enfants :

Suite au transfert de la compétence petite enfance à la C.C.P.M.S.V., une convention a été passée pour la fourniture des repas à la crèche et au jardin d'enfants par la cuisine municipale. Il convient de modifier cette convention pour prendre en compte la réalisation par la cuisine municipale de repas le mercredi pour la crèche (initialement la commune mettait à disposition les denrées) ainsi que les objectifs d'amélioration de la qualité des repas servis (labellisation « ecocert » pour la commune et labellisation « Ecolocrèche » pour la C.C.P.S.M.V.).

Convention territoriale globale avec la CAF :

Auparavant chaque commune signait une convention avec la CAF dans le cadre du contrat enfance afin de définir par commune des objectifs relatifs au maintien et au développement des services aux familles. La CAF a souhaité des échanges en partenariat entre les communes à l'échelle du territoire de la CCPSMV. Ainsi la Convention territoriale globale (Ctg), s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir priorités et moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Champs d'intervention :

- ▶ Permettre aux enfants, jeunes et parents d'accéder à un accueil et un accompagnement adaptés à leurs besoins :
- ▶ Maintenir et développer l'offre d'accueil du

jeune enfant ;

- ▶ Maintenir et développer l'offre d'accueil en direction des enfants et des jeunes ;
- ▶ Soutenir la fonction parentale et améliorer l'information sur l'offre d'accueil et de services
- ▶ Améliorer la qualité environnementale des structures d'accueil et promouvoir des pratiques éducatives source de bien-être et d'épanouissement ;
- ▶ Encourager la participation des enfants et des jeunes à la vie locale ;
- ▶ Faire vivre le partenariat à travers le territoire en favorisant les échanges CCPSMV/ Communes et inter communes .

Modification du tableau des effectifs :

Deux agents du service espaces verts peuvent bénéficier d'un avancement au grade d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à partir du 1^{er} janvier 2022.

Les missions exercées étant conformes au grade d'avancement, la modification du tableau des effectifs pour permettre ces avancements est approuvée.

Convention avec le centre de gestion pour la mise en place d'un dispositif de signalement :

Conformément au décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes dans la fonction publique, toute collectivité ou établissement public doit mettre en œuvre un dispositif de signalement et de traitement de tels actes. Cette mission est confiée au CDG84 qui met en place une « commission signalement », chargée d'enregistrer et traiter les signalements envoyés par les agents dont les collectivités employeurs ont adhéré au dispositif .

Motion de soutien à la fédération nationale des communes forestières :

Alors que l'Etat décide de supprimer près de 500 emplois auprès de l'ONF (qui constitue un appui pour les communes) il prévoit aussi d'augmenter la contribution des communes et collectivités forestières de France à son financement. Face à cette situation la Fédération nationale des Communes forestières, dont la commune est adhérente, appelle toutes les communes de France à voter en conseil municipal, une motion de soutien. Celle-ci sera adressée au Premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture. Cette motion est approuvée.

Séance du 31 janvier 2022

Délégations du Maire :

Le Conseil Municipal est informé et prend acte des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

Autorisation d'engager des dépenses en investissement avant le vote du budget 2022 :

Des dépenses nécessaires pour un montant de 40 100 € vont être engagées (bancs de touche P.Mille , habillage DAB, parcelle AW 134+frais, études, 3 tel PPMS + 8 capteurs CO2, distributeurs sacs) et seront inscrites au budget Ville 2022.

Acquisition à l'euro symbolique de la parcelle AD 295 :

Cette parcelle située le long du chemin de la Traverse d'une superficie de 378 m² est acquise à l'euro symbolique par la commune .

Acquisition de la parcelle AW 134 :

Cette parcelle d'une superficie de 2 867 m² est acquise au prix de 2 870 €. Elle appartient actuellement à la SAFER. Un agriculteur de la commune est intéressé pour la cultiver.

Renouvellement du traité de concession avec GRDF :

La commune est desservie en gaz naturel depuis 1984 et le dernier traité de concession pour le service public de distribution du gaz a été signé en 1994 pour une durée de 30 ans . La convention est renouvelée sur proposition de GRDF d'un modèle actualisé.

Tarifs du marché des producteurs :

Les tarifs suivants sont approuvés :

- ▶ 3 euros / jour et par exposant n'utilisant pas de branchement électrique
- ▶ 5 euros / jour et par exposant utilisant un branchement électrique

Approbation de la modification n° 2 du PLU sur les points suivants :

- ▶ Modification du règlement du secteur UCs destiné à des équipements sportifs
- ▶ Modification du règlement de la zone 2AU afin d'autoriser des annexes à l'habitation,
- ▶ Complément concernant les prescriptions du périmètre de protection du captage d'eau potable,
- ▶ Intégration du porter à connaissance complémentaire de l'Etat concernant le risque inondation,
- ▶ Modification de l'article UC5 afin de préciser les règles d'implantation des constructions par rapport aux voies publiques et privées,
- ▶ Modification de l'article UC6 afin de préciser la règle d'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives,
- ▶ Autres ajustements réglementaires : article 4 de chaque zone concernant la défense extérieure contre l'incendie, article UE6 relatif à l'implantation des constructions par rapport aux limites séparatives, article 5 de chaque zone et article UC10 concernant les couleurs de menuiseries.

Ce projet de modification a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 14 octobre au 15 novembre 2021.

Une dizaine d'observations ont été consignées sur le registre ou envoyées par courrier.

La majorité des observations consistaient en une demande de présentation des différents documents et de leur contenu.

Par souci de cohérence, la commune maintient la prise en compte du risque inondation dans chaque zone du PLU.

Suivant observation du Conseil Départemental de Vaucluse, le règlement de l'article 2 de la zone 2AU est complété pour limiter le nombre des annexes à deux par habitation (existantes et nouvelles) dans la limite de 20 m² d'emprise au sol par annexe porté à 30 m² pour les bassins de piscine.

La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse, la Chambre d'Agriculteur et le Syndicat des eaux Durance-Ventoux ont émis des avis favorables ..

Le dossier de modification n°2 du PLU est mis à disposition du public en Mairie et en Préfecture.

Groupement de commande entre la CCPSMV et les cinq Communes du territoire sur la Défense Extérieure contre l'Incendie :

La Communauté de Communes et les cinq communes membres ont décidé en 2018 de recourir à un marché public groupé pour répondre à des besoins partagés en matière de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI). Ce groupement est reconduit. La commission d'appel d'offres sera celle de la CCPSMV qui assurera la coordination.

Motion de soutien aux radios locales :

Approbation d' une motion de soutien aux antennes locales de Virgin Radio et de RFM. Le groupe Lagardère a annoncé la fermeture de 30 radios sur les 71 que comportent les 2 réseaux , 26 de Virgin Radio et 4 de RFM avec la suppression de 30 postes de journalistes et de 4 animateurs , dont certains dans le Vaucluse. Les associations, professionnels et collectivités utilisent ce type de diffusion.

Séance du 28 février 2022

Autorisation d'engager des dépenses en investissement avant le vote du budget 2022 :

Des dépenses en section investissements nécessaires pour un montant de 18 670 € vont être engagées (candélabre route de Caumont + projecteurs P.Mille, réfection chemin Moulin Neuf, réfection mur remparts, logiciel budget lotissement), et seront inscrites au budget Ville 2022.

Acquisition à l'euro symbolique des parcelles cadastrées AS 278 et AS 279 :

La rétrocession à la commune du parking dit de la gare et de la voie qui en permet l'accès étaient prévues dans le cadre de l'opération. « Le nouveau chai ». L'acte de rétrocession sera

passé sous condition du bon état de la voirie et des réseaux.

Création du budget annexe Lotissement

La commune s'est portée acquéreur en 2021 de la parcelle AP 125 (au sud du stade P.Mille). Il est envisagé sur une partie de cette parcelle et une partie de la parcelle AP 124 de diviser des terrains, de les viabiliser et de les vendre. Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M14 qui regroupera les écritures comptables du lotissement.

Site de la Chapelle – tableau des effectifs :

En 2022, l'activité de la Chapelle devrait reprendre. Il convient donc de prévoir le personnel nécessaire au fonctionnement du site dans de bonnes conditions.

Le temps de travail de l'agent polyvalent en CDI passera de 20 h à 25 h hebdo. Un emploi saisonnier à temps complet (35 h hebdo) sera également créé du 15 mars au 31 octobre. Il aura en charge des tâches liées à la préparation des repas et à l'entretien. Rémunération par référence au SMIC (avec congés payés et prime de fin d'année).

Création d'un emploi Parcours Emploi

Le contrat Parcours Emploi Compétence (P.E.C.) est un contrat d'insertion destiné aux personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi. L'employeur reçoit une aide financière de l'Etat et s'engage en contrepartie à mettre en place des actions d'accompagnement. La création d'un emploi PEC de 35 h hebdomadaires pour le service bâtiment-voirie pour une durée d'un an est approuvée. Il sera prioritairement proposé à des jeunes de moins de 26 ans.

Modification du tableau des effectifs :

L'évolution de son réseau a conduit la Poste à réduire de façon conséquente les horaires du bureau de la commune. Après de longues discussions, la Poste avait proposé à la commune la mise en place d'une Agence Postale Communale (APC) afin de maintenir le service. Elle proposerait certains services de la Poste en étant intégrée à son réseau et rattachée comptablement à un bureau de Poste. La commune pourrait ainsi déterminer les jours et heures d'ouverture. Ce principe a été accepté par délibération du 28 mai 2018, avec mise en place au printemps 2022. La commune a également consulté l'EPIC tourisme quant à son éventuel intérêt de confier des missions à l'APC , ce qui permettrait un double financement. Afin de lancer le recrutement de l'agent affecté à l'APC, un poste d'adjoint administratif est créé. Le temps de travail est évalué à 25 h hebdo.

Un poste d'adjoint technique pour le service bâtiment voirie est également créé. Cet agent aura en charge l'entretien des salles.

Limitation de l'exonération de la base imposable à la taxe foncière sur les propriétés bâties des logements neufs :

Antérieurement à la réforme de la taxe d'habitation, le Code Général des Impôts prévoyait qu'à défaut de délibération en limitant les effets, les constructions nouvelles, reconstructions et additions de construction à usage d'habitation, étaient exonérées de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) durant les deux années suivant leur achèvement.

Ce dispositif existait depuis 1992. Les communes gardaient la possibilité de supprimer cette exonération sur la part communale. La commune n'avait pas délibéré dans ce sens.

Dans un cadre budgétaire très contraint et au regard de la suppression de la taxe d'habitation pour les habitants de la commune, il paraît justifié de limiter l'exonération de TFPB pour les constructions nouvelles afin de permettre la participation de tous au maintien des services à la population et à la réalisation des investissements nécessaires à l'accueil des populations nouvelles.

Aussi, l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concernent les immeubles à usage d'habitation, sera limitée à 40 % de la base imposable.

Mise en œuvre des 1 607 heures:

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant dans une collectivité à temps complet est fixée à 1.607 heures (soit 35 heures hebdomadaires) sans dérogation possible à compter du 1^{er} janvier 2022 .

Débat sur la protection sociale complémentaire (PSC) :

Le rapport présenté répond à une obligation réglementaire d'organiser un débat sans vote en conseil municipal, conformément à l'ordonnance du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique. Elle redéfinit la participation des employeurs publics au financement des garanties de protection sociale de leurs personnels ainsi que les conditions d'adhésion ou de souscription de ces derniers pour favoriser leur couverture sociale complémentaire.

Cette réforme fixe un plancher obligatoire de participation, tendant à s'aligner sur le modèle du secteur privé. Elle garantit un minimum de participation de l'employeur en faveur de la PSC au profit des agents publics.

RECYCLAGE DES MASQUES JETABLES



Des cartons de collecte de masques usagés commandés en janvier viennent d'arriver et

ont été installés en mairie, dans les écoles P. Goujon, St Charles, à la médiathèque, au cabinet des médecins et au château de la Chapelle.

Ces cartons sont destinés à recevoir vos masques chirurgicaux usagés. Une fois les boîtes remplies, elles seront récupérées par l'entreprise de recyclage.

Même si les règles concernant le port du masque ont été allégées ces dernières semaines,

le recyclage des masques reste un geste utile et sanitaire. Les masques sont pris en charge par l'entreprise sur son unité industrielle près d'Angers. Les containers sont hygiénisés, par un isolement pendant 1 mois. Ils sont déballés pour contrôle. Les masques sont ensuite broyés puis extrudés en granulés de plastique, utilisés par des plasturgistes pour la production de nouveaux objets en polypropylène.

BILAN DE LA MATINÉE DE NETTOYAGE



Samedi 19 mars dernier a eu lieu "le nettoyage de la nature" de la commune, qui nous a réservé des découvertes surprenantes :
1 baignoire,
1 smartphone,
1 écran plat...

Au total 2 camions de déchets ramassés grâce aux 25 volontaires qui sont venus prêter mains fortes.

Merci à vous !

ETAT-CIVIL

Mariages

JULIO Pierre-Yves/MARTEL Coralie 11/12
CARIOU Pierre-Erwan/LECUYER-DELARETTE Havenne 22/01

Naissances

AIT LAHRI RODRIGUEZ Marius 25/11
MONTOYA Gabriel 07/12
MONTOYA Dorian 07/12
POQUÉRUS Oscar 21/12

RIXTE Louis 10/01
de LA TORRE Mattia 16/01
THOMAS Sandro 29/01
VALERO PATRAC Lya 02/02
PERDERZOLI Marco 07/02
DESCHAMPS Diane 12/02
DA COSTA Valentin 25/02

Une pensée

CASANO Hélène Epouse TANTET 25/11
TRICHARD Stéphane 28/11

BOISSIER Jacqueline 03/12
MOURRE Jean-Paul 30/12
VISEUX Jean-Claude 30/12
FARINE Yvette Vve SANCHEZ 05/01
ARMAND Jean 09/01
FILLOUX Simone Vve FAVRE 13/01
PROVENÇAL Marc 21/01
GIRARDON Pierre 06/02
DEVES Simone Vve PEREZ 17/02
BAUWENS Marguerite 24/02
CIMA Jean-Pierre 24/02

HOMMAGE

Jean-Pierre Cima faisait partie depuis des années de l'équipe des

cinquante bénévoles qui distribuent tous les mois le Bulletin Municipal aux habitants de la commune. Il nous a malheureusement quittés fin février,

le comité de rédaction du bulletin municipal tient à assurer ses proches de toute sa sympathie en de si douloureuses circonstances.

NUMÉROS UTILES

Mairie 04 90 22 41 10

Pharmacie de garde
Resogarde 3237

Médecins de garde 15

Cabinets Infirmièr(e)s

► Bouck Emilie 06 21 51 53 12

► Demeure-Laurent Sylvie
04 90 22 50 97
06 12 13 62 36

► Lanzalavi-Carlet Sylvie
06 84 53 62 22

► Putti - Aymard Fanny
06 29 35 63 18

► Gueit Coline 06 68 72 36 70

► Ferriz Aurélie
Fauconnier Jocelyn
06 27 39 81 62

► Beziat Stéphane
Haour Chloé
07 68 75 75 81
06 79 51 27 20

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

SOS Amitié 05 63 54 20 20

Electricité 0 810 33 35 84

Gaz 0 810 89 39 00

Centre Antipoison
05 61 77 74 47